

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00009
Numéro SIREN : 479 967 580
Nom ou dénomination : A.M.I.

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2018 sous le numéro de dépôt 702

SAS A.M.I.
1 rue de la Folie
86440 Migne-Auxances

Groupe **A.M.I.**

N° SIRET : 479 967 580 00016

COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2016

n° de
dépôt
702



FEV. 2018

n° de
gestion

133009

*Copie certifiée conforme
à l'original*

n° de
facture

n° de
chrono

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS S.A.S. A.M.I.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 1 Rue de La Folie 86440 MIGNE AUXANCES		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 7 9 9 6 7 5 8 0 0 0 0 1 6		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. 31122016			
		N-1 31122015			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	358	358
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	678	657
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	11 070 851	3 000 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC	3 002 121	3 002 121
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	320	320
	TOTAL (II) BJ		BK	14 074 328	3 001 016
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	27 648	27 648
		Autres créances (3) BZ	CA	867 920	867 920
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	920 442	920 442
		Disponibilités CF	CG	16 624	16 624
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	CK	1 832 634	1 832 634	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	15 906 963	3 001 016	12 905 947
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR	288 820	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS S.A.S. A.M.I.</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 000 000</u>)			DA	5 000 000	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	5 501 500	5 501 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500 000	500 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	1 785 400	1 785 400
	Report à nouveau			DH	(8 080)	(1 077 356)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	57 272	1 069 275
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	12 836 091	12 778 819
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	42	54
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 425	3 852
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 945	22 987
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	42 443	39 382
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	69 855	66 277	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 905 947	12 845 096	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Ecart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	69 855	66 277
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	42	54	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS S.A.S. A.M.I.								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	149 540	FH		FI	149 540	146 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	149 540	FK		FL	149 540	146 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 316	5 184	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	152 856	151 184
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	41 238	53 525
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 552	11 544
	Salaires et traitements*						FY	106 117	89 887
	Charges sociales (10)						FZ	45 109	36 519
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	303	282
			- dotations aux provisions*				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	201 320	191 759
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(48 464)	(40 575)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 000 707	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	105 737	109 044
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		99
Total des produits financiers (V)						GP	105 737	1 109 850	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	105 737	1 109 850	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	57 272	1 069 275	

Désignation de l'entreprise <u>SAS S.A.S. A.M.I.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	258 593 1 261 034	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	201 320 191 759	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	57 272 1 069 275	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	74 403 78 344	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS S.A.S. A.M.I.Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	358	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport*		KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	678	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	678	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	14 072 972	8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	320	1U	1V			
TOTAL IV		LQ	14 073 292	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	14 074 328	0H	0J	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		
				par virement de poste à poste 1		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS		MT	678	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	NF	
	TOTAL III		IY	NG		NH	678	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U		M7	0W
		Autres participations		I0	0X		0Y	14 072 972
Autres titres immobilisés		1I	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		1J	2E		2F	320	2G	
TOTAL IV		1B	NJ		NK	14 073 292	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	0K	0L	14 074 328	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

vendredi 23 juin 2017 à 10h09

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS S.A.S. A.M.I.</u>										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	358	PF		PG		PH	358					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	354	QM	303	QN		QO	657					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL III		QU	354	QV	303	QW		QX	657					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	712	ØP	303	ØQ		ØR	1 016					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY			Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS S.A.S. A.M.I.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS S.A.S. A.M.I.										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	3 002 121	UM		UN	3 002 121			
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	320	UV		UW	320			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	27 648		27 648					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	50		50					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 826		1 826					
		Groupe et associés (2)	VC	866 044		577 224		288 820			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX			VT	3 898 009	VU	606 748	VV	3 291 261		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
			VD								
			VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	42		42				
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 425		5 425					
		Personnel et comptes rattachés	8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	17 356		17 356					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 969		3 969						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	620		620						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	42 443		42 443					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	69 855	VZ	69 855					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS S.A.S. A.M.I.

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WA	57 272	
		de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XC		3 409		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	772	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 637					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW				
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR	30 707	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	91 390	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
		- imposées au taux de 0 %								WH			
		- imposées au taux de 19 %								WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OY		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	10 230		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	10 230		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	81 160	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	81 160		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO			

Désignation

31/12/2016

SAS S.A.S. A.M.I.
479967580 IS1

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS S.A.S. A.M.I.</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	330 352	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	81 160	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	249 191	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	249 191	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS S.A.S. A.M.I.										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(1 077 356)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	1 069 275		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	(8 080)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(8 080)			
					TOTAL II		ZH	(8 080)			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Sous-traitance				YT						
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	8 038		XQ	8 038		12 960			
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	16 857		22 776			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	16 341		17 788			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	41 238		53 525			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	660		656			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	7 892		10 888			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	8 552		11 544			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	29 908		29 200			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 774		621			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *				0B	106 117					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)				YP	1.54		1.46			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.25 %		2.28 %			
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

A.M.I
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Folie 86 440 Migné Auxances
479 967 580 RCS POITIERS



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Monsieur Alexis MEGNIEN, associé unique et Président de la société A.M.I, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, la Société a réalisé un chiffre d'affaires HT de 149 K€, dont 129 K€ au titre de la présidence et de l'animation stratégique de MEGNIEN INDUSTRIES et 20 K€ au titre de l'animation stratégique des filiales du groupe.

Vous trouverez en annexe du rapport les principales orientations stratégiques mises en application par les sociétés du groupe au cours de l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Un compromis de vente des terrains et des bâtiments de SERMAT a été signé au début de l'année 2017.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société continuera d'assurer ses fonctions de Présidente et d'animation stratégique dans le cadre de la politique du Groupe.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Sans objet

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Données en K€ ; valeurs négatives notées entre ()

Société	<u>Chiffre d'affaires</u>		<u>Résultat net</u>	
	2016	2015	2016	2015
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	1 616	1 555	295	101
SARL SIF (RCS SAINTES 423 928 977)	12 566	12 389	252	104
SARL SIFLAND (RCS SAINTES 423 929 199)	7 938	8 745	143	35
SAS ATLANTIC MENUISERIES (RCS NANTES 343 174 223)	3 082	2 999	49	(155)
SCI DANPIERRE (RCS NANTES 388 947 426)	76	75	53	53
SAS POITOU MENUISERIES (RCS POITIERS 440 341 634)	19 359	17 544	758	466
SAS SERMAT (RCS LA ROCHE SUR YON 547 350 116)	6 744	8 522	(384)	46

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

<u>Société</u>	<u>Adresse</u>	<u>% d'intérêt</u>	
		2016	2015
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	86440 Migné Auxances	50,02	50,02
SARL SIF	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SARL SIFLAND	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SAS ATLANTIC MENUISERIE	44 340 Bouguenais	50,00	50,00
SCI DANPIERRE	44 340 Bouguenais	50,02	50,02
SAS POITOU MENUISERIES	86 440 Migné Auxances	50,02	50,02
SAS SERMAT	85 600 Saint Georges de Montaigu	50,02	50,02

Participations

SARL BLANCHARD BOIS	33430 Bernos Beaulac	11,11	11,11
---------------------	----------------------	-------	-------

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe A.M.I comprenait les sociétés suivantes :

<u>Société</u>	<u>Adresse</u>	<u>% d'intérêt</u>	
		2016	2015
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	86 440 Migné Auxances	50,02	50,02
SARL SIF	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SARL SIFLAND	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SAS ATLANTIC MENUISERIE	44 340 Bouguenais	50,00	50,00

SCI DANPIERRE	44 340 Bouguenais	50,02	50,02
SAS POITOU MENUISERIES	86 440 Migné Auxances	50,02	50,02
SAS SERMAT	85 600 Saint Georges de Montaigu	50,02	50,02
BLANCHARD BOIS	33430 Bernos Beaulac	11,11	11,11

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, il est présenté ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé, lesquels sont soumis à l'associé unique aux fins de leur approbation.

Nous fournissons dans le tableau ci-dessous les chiffres significatifs des comptes consolidés (en K€) pour les exercices 2016 et 2015

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
-Chiffre d'affaires net	41 304	41 872
-Résultat d'exploitation	941	528
-Résultat courant avant impôt	874	432
-Résultat consolidé	994	281
-Part des minoritaires	464	114
-Part du groupe	530	167

L'effectif moyen du groupe est de 252 salariés au cours de l'exercice 2016 contre 256 en 2015.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les orientations stratégiques communiquées pour 2017 sont les suivantes :

MEGNIEN INDUSTRIES : recherche constante de l'optimisation des moyens que la société met au service des filiales du groupe.

POITOU MENUISERIES : dans un contexte de marché difficile, avec des prix de ventes orientés à la baisse, il sera donné priorité au renouvellement d'une partie de l'outil de production :

- Mise en service d'une tour de stockage KARDEX qui permettra un stockage dynamique apportant une plus grande sécurisation de la gestion des flux, des gains de place et de temps.
- Démarrage en août 2017 du nouveau centre d'usinage PVC SCHIRMER, qui devrait nous permettre d'améliorer la productivité.
- Aménagement des locaux pour agrandir la surface des Ateliers de production et optimiser la production.
- Terminer le paramétrage du nouveau logiciel métier CHACAL.

SERMAT : Le projet de cession des terrains et des bâtiments appartenant à la SAS SERMAT entraînera nécessairement une restructuration dont les modalités n'ont pas encore été fixées à ce jour. Nous veillerons à mettre en place pour les salariés concernés par un éventuel plan social, des mesures d'accompagnement et d'aides au reclassement ambitieuses.

ATLANTIC MENUISERIES : Suite à la restructuration opérée en 2016, les frais de structure très allégés de la Société devraient permettre de renouer avec les bénéfices pour les années à venir. Dès juin 2017, le développement de l'activité sera piloté par le nouveau Responsable du site de Bouguenais.

SIF : accompagner la société dans sa politique de développement de son chiffre d'affaires, soutenir la croissance de l'activité des carrelés d'huisseries, poursuite des opérations de déstockages, plus spécialement les kits et les produits rabotés tels que les lambris aboutés ou les lambris SN.

Le changement de courtier d'assurance pour le contrat « Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation », effectif depuis le 1^{er} janvier 2017, devrait permettre une baisse de charges de ce poste de l'ordre de 42 k€ en 2017, qui sera utilisée pour financer les améliorations des systèmes de sécurité et de prévention formulées par le nouvel assureur.

SIFLAND : soutenir financièrement la société face à la hausse attendue des prix d'achats de la matière première au 2^{ème} semestre 2017.

Le changement de courtier d'assurance pour le contrat « Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation », effectif depuis le 1^{er} janvier 2017, devrait permettre une baisse de charges de ce poste de l'ordre de 21 k€ en 2017, qui sera utilisée pour financer les améliorations des systèmes de sécurité et de prévention formulées par le nouvel assureur.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 149 540 € contre 146 000 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 2,42 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 316 € contre 5 184 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,03 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 41 238 € contre 53 525 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,95 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 552 € contre 11 544 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,91 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 106 117 € contre 89 887 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 18,05 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 45 109 € contre 36 519 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,52 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1,54 personnes contre 1,46 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 5,47 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 303 € contre 282 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,44 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 201 320 € contre 191 759 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,98 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 48 464 € contre - 40 575 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,44 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 105 737 € (1 109 850 € pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 57 272 € contre 1 069 275 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -94,64 %.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 57 272 € contre un bénéfice de 1 069 275 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -94,64 %.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 12 905 947 € contre 12 845 096 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,47 %.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 57 272 € qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 272 €
Report à nouveau antérieur	- 8 080 €
Au compte report à nouveau	57 272 €
S'élevant ainsi à	49 192 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 836 091 €.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 772 €.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

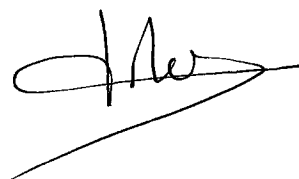
Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

ACTIONNARIAT SALARIE

Il est rappelé que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;
- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;
- aucun salarié ne participe au capital ;
- il y a donc lieu de statuer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, sur une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Le Président
Alexis MEGNIEN



A.M.I
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

ORIENTATIONS STRATEGIQUES MISES EN ŒUVRE EN 2016

FILIALES

ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2016

MEGNIEN INDUSTRIES	-Réduction des coûts et optimisation des moyens mis à la disposition des filiales. -Poursuite du soutien financier aux filiales par un abandon de créances consenti à ATLANTIC MENUISERIES. -Renégociation des emprunts contractés en 2011 pour le financement des panneaux photovoltaïques (taux d'origine de 3,50% et 3,05%). Les nouveaux taux se situent respectivement à 0,93% avec un swap variable pour le CIC et à 1,20% fixe pour la BNP. Nous pouvons espérer une économie d'intérêts de l'ordre de 40 K€ sur la période de juillet 2016 jusqu'au remboursement complet au cours de l'année 2021.
POITOU MENUISERIES	-Renouvellement d'une partie de l'outil de production avec l'achat d'un nouveau centre d'usinage PVC SCHIRMER, qui devrait permettre d'améliorer la productivité. -Déploiement du nouveau logiciel métier CHACAL (paramétrage à effectuer). -Renforcement de la qualité des fabrications et services. -Renégociation de l'emprunt contracté auprès du CIC en 2012 pour l'achat de la ligne transitique (taux obtenu 0,96% + SWAP variable).
SERMAT	-Recherche de la maîtrise des coûts d'exploitation en l'absence d'une véritable reprise des mises en chantier. -Recherche de l'amélioration de la productivité des ateliers de fabrication. -Mise en place du nouveau logiciel métier CHACAL.
ATLANTIC MENUIS.	-Adaptation de la structure à la baisse d'activité. -Poursuite de la réduction des coûts.
SIF / SIFLAND	-Diversification de la clientèle se traduisant par l'augmentation du chiffre d'affaires, notamment pour les huisseries. -Stabilisation de la marge brute. -Meilleure valorisation des produits connexes. -Acceptation de la demande de taux réduit de la CSPE et remboursement par la Commission de Régulation de l'Energie et les Douanes.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	11 579	11 579	11 579	11 579	11 579
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	149 540	146 000	146 000	144 000	
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	57 576	1 069 558	1 056 801	1 054 014	(243 560)
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	303	283	227	3 000 203	(55 138)
Résultat net	57 273	1 069 275	1 056 575	(1 946 189)	(188 422)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	5	92	91	91	(21)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5	92	91	(168)	(16)
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	2	1	1	1	
Masse salariale	106 117	89 888	79 002	72 848	
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	45 110	36 519	30 743	28 110	

S.A.S. A.M.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €

Siège social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

COPIE GREFFE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Pierre-Antoine REGNIE

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

Avenue Thomas Edison – BP 50035
Téléport 4 – Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17

Philippe PAILLET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

24 rue Victor Grignard
BP 1136
86062 POITIERS CEDEX 9
Tél. : 05 49 62 86 62
Fax : 05 49 62 86 66

S.A.S. A.M.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €

Siège Social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée A.M.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Telle que décrite dans l'annexe page 7, au paragraphe "Titres de participation", la valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de votre société est composé à 86 % par des titres de participations représentant 11 073 K€.

Vous avez doté une provision de 3 000 K€ sur ce poste afin de tenir compte de l'évolution défavorable du résultat consolidé du groupe dès la clôture de l'exercice 2013.

Dans le cadre de notre mission, nous avons validé la pertinence de cette provision et de son montant.

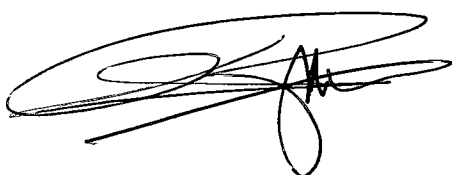
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

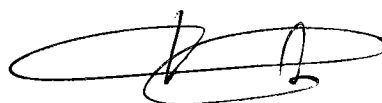
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope et Poitiers,
Le 7 juin 2017



P.A. REGNIE
Commissaire aux Comptes



P. PAILLET
Commissaire aux Comptes

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	359	359		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	678	657	21	323
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	11 070 851	3 000 000	8 070 851	8 070 851
Créances rattachées à des participations	3 002 121		3 002 121	3 002 121
Autres immobilisations financières	320		320	320
ACTIF IMMOBILISE	14 074 329	3 001 016	11 073 313	11 073 615
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	27 648		27 648	23 400
Autres créances	867 920		867 920	817 045
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	920 442		920 442	920 442
Disponibilités	16 624		16 624	10 592
COMPTES DE REGULARISATION				
ACTIF CIRCULANT	1 832 635		1 832 635	1 771 480
TOTAL GENERAL	15 906 964	3 001 016	12 905 948	12 845 096

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 000)	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 501 500	5 501 500
Réserve légale	500 000	500 000
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 785 400	1 785 400
Report à nouveau	-8 081	-1 077 356
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	57 273	1 069 275
CAPITAUX PROPRES	12 836 092	12 778 819
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42	54
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 425	3 852
Dettes fiscales et sociales	21 945	22 987
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	42 443	39 382
COMPTES DE REGULARISATION		
DETTES	69 856	66 277
TOTAL GENERAL	12 905 948	12 845 096

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Production vendue de services	149 540		149 540	146 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	149 540		149 540	146 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 316	5 184
PRODUITS D'EXPLOITATION			152 856	151 184
Autres achats et charges externes			41 238	53 525
Impôts, taxes et versements assimilés			8 552	11 544
Salaires et traitements			106 117	89 887
Charges sociales			45 110	36 519
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			303	282
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			201 321	191 759
RESULTAT D'EXPLOITATION			-48 465	-40 575
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				1 000 707
Autres intérêts et produits assimilés			105 738	109 044
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				99
PRODUITS FINANCIERS			105 738	1 109 850
RESULTAT FINANCIER			105 738	1 109 850
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			57 273	1 069 275

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
TOTAL DES PRODUITS	258 594	1 261 034
TOTAL DES CHARGES	201 321	191 759
BENEFICE OU PERTE	57 273	1 069 275

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise, en vue d'être approuvés par l'assemblée générale.

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : S.A.S. A.M.I.
Forme juridique : Sté par actions simplifiée

Activité : Activités des sociétés holding

Chiffres clés de l'exercice clôturant le 31/12/2016 :

Chiffre d'affaires HT : 149 540 €

Résultat net : 57 273 €

Total du bilan : 12 905 948 €

Effectif au 31/12/2016 : 1,54 salariés

Règles et méthodes comptables

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement. ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'évolution défavorable du résultat consolidé de la société MEGNIEN INDUSTRIES consécutif en particulier à la sortie en 2012 de la société PLF du périmètre de consolidation a conduit à la constitution au 31/12/2013 d'une dépréciation de 3 M€ sur la valeur de la participation détenue dans cette société figurant à l'actif pour une valeur brute de 11 M€. Cette dépréciation a été maintenue au 31/12/2016.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés probables de recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont comptabilisées à leur valeur d'origine. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est, le cas échéant, pratiquée lorsque la valeur liquidative à la date de clôture est inférieure à la valeur d'entrée.

Disponibilités

Les liquidités en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché n'a été recensée.

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Informations Bilan et Compte de résultat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	359		
Dont composants			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	678		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	678		
Autres participations	14 072 972		
Prêts et autres immobilisations financières	320		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 073 292		
TOTAL GENERAL	14 074 329		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			359	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			678	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			678	
Autres participations			14 072 972	
Prêts et autres immobilisations financières			320	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			14 073 292	
TOTAL GENERAL			14 074 329	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	359			359
Matériel de bureau et informatique, mobilier	354	303		657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	354	303		657
TOTAL GENERAL	713	303		1 016

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception	

Construct.

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 002 121		3 002 121
Autres immobilisations financières	320		320
Autres créances clients	27 648	27 648	
Personnel et comptes rattachés	50	50	
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 826	1 826	
Groupe et associés	866 044	577 224	288 820
TOTAL GENERAL	3 898 009	606 748	3 291 261

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	42	42		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 425	5 425		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 356	17 356		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 969	3 969		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	620	620		
Autres dettes	42 443	42 443		
TOTAL GENERAL	69 856	69 856		

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	8 000 000		
Créances rattachées à des participations	3 002 121		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	23 400		
Autres créances	577 224		
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 249		

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 579			431,82

Rubriques	Debut d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Dépréciations titres de participation	3 000 000			3 000 000
DEPRECIATIONS	3 000 000			3 000 000
TOTAL GENERAL	3 000 000			3 000 000

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siege Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
MEGNIEN INDUSTRIES	5 000 000	50,02	11 000 000	3 579 345	1 616 977
86440 Migné Auxances	10 399 910		8 000 000		295 639
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

A.M.I
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Folie - 86 440 Migné Auxances
479 967 580 RCS POITIERS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 JUIN 2017

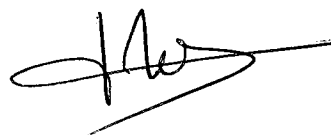
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 57 272,72 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 272,72 €
Report à nouveau antérieur	-8 080,93 €
Au compte report à nouveau S'élevant ainsi à 49 191,79 €	57 272,72 €

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



GROUPE A.M.I

86440 - MIGNE AUXANCES

COMPTES CONSOLIDES 2016

Copie certifiée conforme
à l'original



BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'Euros)	Annexe Note N°	2016	2015
-----------------------	-------------------	------	------

ACTIF			
Immobilisations incorporelles brutes		1 846	1 897
Moins: Amortissements		-1 321	-1 330
Immobilisations incorporelles nettes	4-1	526	567
Immobilisations corporelles brutes		38 271	38 521
Moins : Amortissements		-24 804	-23 723
Immobilisations corporelles nettes	4-2	13 468	14 799
Prêts et autres actifs à long terme		247	383
Titres mis en équivalence		247	232
ACTIF IMMOBILISE		14 487	15 980
Stocks et en-cours	4-4	7 855	7 617
Créances clients nettes	4-5	7 259	8 084
Autres créances	4-6	1 605	1 887
Charges constatées d'avance		148	79
Impôts différés actifs		17	7
Valeurs mobilières et disponibilités	4-10	8 736	7 014
ACTIF CIRCULANT		25 622	24 687

TOTAL ACTIF		40 109	40 667
--------------------	--	---------------	---------------

PASSIF (avant affectation des résultats)			
Capital social	4-7	5 000	5 000
Primes et réserves consolidées		11 151	10 984
Résultat de l'exercice Groupe		530	167
CAPITAUX PROPRES		16 681	16 151
Intérêts minoritaires	4-8	11 844	11 380
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		28 525	27 531
Impôts différés passifs		1 442	1 624
Provisions pour risques et charges	4-9	605	440
Emprunts et dettes financières	4-10	3 477	4 741
Fournisseurs et comptes rattachés	4-11	3 156	3 619
Autres dettes	4-12	2 805	2 614
Produits constatés d'avance		100	98
PASSIF EXTERNE		11 584	13 136

TOTAL PASSIF		40 109	40 667
---------------------	--	---------------	---------------

COMPTES CONSOLIDES 2016

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'Euros)	Annexe Note N°	2016		2015	
		K€	%	K€	%
Chiffre d'affaires net	4-13	41 304	100,0	41 872	100,0
Achats consommés	1.2	(23 842)	(57,7)	(24 728)	(59,1)
MARGE BRUTE		17 462	42,3	17 144	40,9
Autres produits et transferts de charges		891	2,2	352	0,8
Charges externes		(5 713)	(13,8)	(5 382)	(12,9)
Impôts et taxes		(772)	(1,9)	(775)	(1,9)
Charges de personnel		(8 850)	(21,4)	(8 678)	(20,7)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(1 920)	(4,6)	(1 864)	(4,5)
Autres charges d'exploitation		(157)	(0,4)	(269)	(0,6)
RESULTAT D'EXPLOITATION		941	2,3	528	1,3
Produits financiers		52		64	
Charges financières		(120)		(160)	
RESULTAT FINANCIER		(68)	(0,2)	(96)	(0,2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		874	2,1	432	1,0
Produits exceptionnels	4-14	499		677	
Charges exceptionnelles	4-14	(306)		(785)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		194	0,5	-108	(0,3)
RESULTAT AVANT IMPÔT ET AMORTISSEMENTS DES SURVALEURS		1 067	2,6	324	0,8
Amort. des écarts d'acquisition et fonds de commerce	4-2	(43)	(0,1)	(46)	(0,1)
Quote part résultat mise en équivalence		16	0,0	4	0,0
Impôt sur les bénéfices	4-15	-46	(0,1)	-1	(0,0)
RESULTAT NET DU GROUPE		994	2,4	281	0,7
Part revenant aux intérêts minoritaires		464		114	
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		530	1,3	167	0,4
Résultat net par action en circulation (en €)		45,77		14,39	

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'Euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2015	5 000	5 501	5 483	167	16 151
Affectation du résultat 2015			167	(167)	0
Résultat 2016				530	530
Capitaux propres au 31 décembre 2016	5 000	5 501	5 650	530	16 681

COMPTES CONSOLIDES 2016

BFR	EXERCICE N	EXERCICE N-1
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	530	167
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	464	114
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	(16)	(4)
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat	(0)	
Dotations aux Amortissements et provisions	2 713	2 655
Reprises des Amortissements et provisions	(690)	(1 295)
Plus et moins values de cession	70	99
Impôts différés	(192)	(93)
Subventions virées au résultat	(0)	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 879	1 643
Ecart de conversion sur la CAF		
<i>Variation des frais financiers</i>	(2)	(3)
<i>Variation nette exploitation</i>	500	(1 744)
Var° de stock	(349)	(434)
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	1 240	(1 526)
Var° des Dettes d'exploit°	(391)	216
<i>Variation nette hors exploitation</i>	(117)	189
Var° des créances hors exploitation	(82)	13
Var° des dettes hors exploitation	30	210
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	(66)	(35)
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	380	(1 559)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 259	84
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(7)	(19)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(534)	(301)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	119	37
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	(0)	(124)
Encaisst / cession immos financières	139	23
Tréso.nette / acquisitions & cessions de filiales		127
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(282)	(257)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		(1 550)
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		60
Remboursement d'emprunts	(1 253)	(1 427)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 253)	(2 916)
VARIATION DE TRESORERIE	1 724	(3 090)
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	7 012	10 102
TRESORERIE A LA CLOTURE	8 736	7 012
Ecart	0	0

ANNEXE

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication plus précise.

Il s'agit de la quatrième consolidation du groupe A.M.I. Cette société détient 50,02% du capital du sous groupe MEGNIEN INDUSTRIES depuis le 18 décembre 2012 suite à l'apport de 42 465 actions de la société MEGNIEN INDUSTRIES.

1 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas eu connaissance d'évènements significatifs survenus au cours de l'exercice.

A titre informatif, MEGNIEN INDUSTRIES a consenti un abandon de créances à caractère financier avec clause de retour à meilleure fortune de 200 K€ à la société Atlantic Menuiseries

2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Règles comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement CRC 99-02, les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

2.2 Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles A.M.I S.A.S exerce un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Le groupe n'exerce de contrôle conjoint ou d'influence notable sur aucune entreprise à l'exception de la société BLANCHARD BOIS qui est mise en équivalence.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, dividendes, marges sur stocks,...).

2.3 Immobilisations incorporelles

- Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion de la création du groupe ou des prises de participation ou d'accroissement de prise de participation (différence entre le prix d'acquisition après affectation des écarts d'évaluation, et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date d'acquisition) sont inscrits sous la rubrique "Ecart d'acquisition" à l'actif du bilan et amortis linéairement sur une durée de 20 ans. Lorsqu'ils sont négatifs, ils sont inscrits sous la rubrique "Provision pour risques et charges" et repris sur une durée de 20 ans.
- Les fonds de commerce sont également amortis sur une durée de 20 ans. Ils peuvent toutefois faire individuellement l'objet d'une dépréciation exceptionnelle lorsque leur valeur nette comptable se révèle inférieure à leur valeur d'utilité.
- Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des immobilisations :

- | | |
|---|-----------------|
| - constructions | 10 ans à 50 ans |
| - agencements et installations générales | 10 à 25 ans |
| - matériels et outillages, installations techniques | 5 à 30 ans |
| - autres immobilisations | 4 à 20 ans |

Les immobilisations financées en crédit-bail, ou dont le groupe dispose par contrat analogue en location longue durée, sont inscrites au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition stipulée au contrat, ou à défaut pour leur juste valeur à la date d'acquisition ; ces immobilisations sont amorties selon la méthode ci-dessus. La dette correspondante figure au passif parmi les emprunts et dettes financières.

Les subventions d'équipement reçues sont reprises au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels elles se rapportent.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.5 Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient comprend les coûts des matières et de la main-d'œuvre de production ainsi que les autres frais directement rattachables à la fabrication sur la base du niveau d'activité normal. Ces coûts sont déterminés par référence à la méthode Premier Entré Premier Sorti et, compte tenu de la rotation des stocks, sont proches des derniers prix de revient.

Les articles obsolètes ou à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont globalement évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.7 Retraites et engagements assimilés

Les droits acquis par l'ensemble du personnel, en matière d'engagements de retraite, font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les droits acquis par le personnel actif sont intégralement provisionnés, en tenant compte des versements effectués auprès d'une compagnie d'assurance à ce titre.

2.8 Frais d'études et de recherche

Le Groupe n'a pas engagé de frais d'études ou de recherche susceptibles d'être immobilisés au cours de l'exercice.

2.9 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Ces dernières sont calculées selon la méthode du report variable sur toutes les différences temporaires entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Lorsque les entités fiscales sont en situation fiscale déficitaire, les économies d'impôts futures sont inscrites à l'actif en impôts différés dans la limite des impôts différés enregistrés au passif, sauf si la faculté de report en arrière de déficits fiscaux est définitivement acquise, ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable.

2.10 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen d'actions en circulation. S'il y a lieu, les titres d'autocontrôle dont le prix de revient est porté en diminution des capitaux propres sont exclus du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat par action.

3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés consolidées est donnée en note 6.

4 - ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Actif Immobilisé brut

	A Nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	873			873
Frais d'établissement	1			1
Concessions, brevets, licences	792	9	60	741
Fonds de commerce	231			231
TOTAL	1 897	9	60	1 846
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 119			2 119
Constructions	12 725	17		12 742
Installations tech, mat et outillages ind.	21 651	168	910	20 909
Autres immobilisations corporelles	1 941	100	14	2 027
Immobilisations corporelles en cours	4	77	4	77
Avances et acomptes s/ immo corp.	82	400	85	398
TOTAL	38 525	763	1 012	38 271
Immobilisations financières				
Titres de participations IG IP	71			71
Titres de participations MEQ	232	16		247
Autres immobilisations financières	336	3	139	200
TOTAL	639	18	139	519

** Dont solde immobilisations financées par crédit-bail : 12 103 milliers d'euros*

4.2 Amortissement et dépréciation

	A Nouveau	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Solde
Amort / Immobilisations incorporelles						
Amort / Frais d'établissement	1					1
Amort / Concessions, brevets, licences	697		35	60		671
Amort / Fonds de commerce	183			27		157
Amort / Goodwill	449		42			491
Amort / Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	1 330		77	87		1 320
Amort / Immobilisations corporelles						
Amort / Terrains	929		71		0	1 001
Amort / Constructions	6 557		457		0	7 014
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	15 041		1 052	513		15 579
Amort / Autres immobilisations corporelles	1 200		146	136	0	1 210
TOTAL	23 726		1 726	649	0	24 804
Prov / Immobilisations financières						
Prov / Autres immobilisations financières	25					25
TOTAL	25					25

** Dont solde immobilisations financées par crédit-bail : 9 493 milliers d'euros*

4.3 Ecarts d'acquisition

	ATM	SERMAT	SIF	PM	TOTAL
Ecarts d'acquisition brute 2015	209	612	18	34	873
Acquisition					
variation de périmètre					0
Ecarts d'acquisition brute 2016	209	612	18	34	873
Amortissements cumulés 2015	136	288	18	7	449
Dotations de la période 2016	10	31		2	43
Variation de périmètre					0
Amortissements cumulés 2016	146	319	18	8	492
Valeur nette à l'ouverture	73	324	0	27	424
Valeur nette à la clôture	63	293	0	26	382
MI					
Ecart d'acquisition NEGATIF brute 2015	1651				
Acquisition					
variation de périmètre					
Ecart d'acquisition brute 2016	1651				
Reprise cumulée 2015	1651				
Reprise de la période 2016	0				
Variation de périmètre					
Amortissements cumulés 2016	1651				
Valeur nette à l'ouverture	0				
Valeur nette à la clôture	0				

L'écart d'acquisition négatif a été constaté pour tenir compte de la répartition inégalitaire des dividendes de la société MEGNIEN INDUSTRIES pour les années 2013 à 2015. Il est repris sur trois ans de façon à compenser le versement des dividendes préciputaires attribués aux parts « B » détenus par les actionnaires minoritaires de MEGNIEN INDUSTRIES.

4.4 Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Matières premières	2 807	124	2 683	2 870
En cours biens	267		267	185
En cours services				
Produits finis	5 379	599	4 780	4 424
Marchandises	127	2	125	139
TOTAL	8 580	725	7 855	7 617

4.5 Créances clients

Créances clients

	2016	2015
Créances brutes	7 403	8 257
Provisions pour créances douteuses	- 144	- 173
Créances nettes	7 259	8 084

L'ensemble des créances clients a une échéance inférieure à un an.

4.6 Autres créances

	2016	2015
Créances à plus d'un an	289	289
Créances à moins d'un an	1 316	1 597
Total	1 605	1 887

Les autres créances à plus d'un an correspondent à un compte courant sur une société non consolidée.

4.7 Capitaux propres

Le capital social s'élève à 5.000 K€ et est composé de 11.579 actions totalement libérées.

4.8 Tableau de variation des Intérêts Minoritaires

Variation des Intérêts Minoritaires

	2016	2015
Au 1er janvier	11 380	12 994
Dividendes	- -	1 550
Variation de périmètre	- -	179
Résultat	464	114
Au 31 décembre	11 844	11 380

4.9 Provisions pour risques et charges

	A Nouveau	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Solde
Provisions pour litiges	18		189	16	191
Prov. pour garanties données	135		2	1	135
Prov. pour perte sur marché à terme	45		29	45	29
Prov. pour amendes et pénalités	17			17	0
Total Prov. pour risques	215	0	220	79	355
Prov. pour pensions	220		32	10	241
Prov. pour impôts	6		8	6	8
Total Prov. pour charges	225	0	40	16	249
Total prov. risques et charges	440	0	260	95	605

*(1) Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques.
Elles sont estimées au mieux des connaissances de la direction.*

4.10 Endettement financier net

L'endettement financier brut ressort à 3 478 K€ au 31 décembre 2016 contre 4 741 K€ au 31 décembre 2015. Après imputation de la trésorerie disponible, il ressort une trésorerie positive nette de l'endettement qui s'élève à 5 258 K€.

	2016	2015
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	8 736	7 014
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 736	7 014
Concours bancaires et autres crédits à court terme		-2
Dettes financières à long terme *	-3 478	-4 739
Endettement financier total	-3 478	-4 741
Trésorerie nette de l'endettement	5 258	2 273

** Dont endettement sur immobilisations financées en crédit-bail et assimilé : 640 en 2016 contre 1 036 en 2015.*

Le détail de l'endettement financier est le suivant :

	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Concours bancaires courants				-
Emprunt auprès des établissements de crédit	837	1 859		2 696
Dettes sur biens financés en crédit-bail	233	489		722
Autres dettes financières	58			58
TOTAL	1 128	2 348	-	3 476

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont souscrits pour partie à taux fixe, et pour partie à taux variable.

4.11 Fournisseurs et comptes rattachés

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an.

4.12 Autres dettes

L'ensemble des autres dettes a une échéance inférieure à un an.

4.13 Informations par pôle d'activité

La majorité du chiffre d'affaires est réalisée sur le territoire français. Sur un total de 41 303 K€, un montant de 66 K€ est réalisé à l'export.

L'ensemble du chiffre d'affaires a été réalisé sur le même pôle d'activité.

4.14 Analyse des charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Sur opération de gestion	29	113
Sur opération en capital	189	119
Autres	9	164
Provisions	80	103
	306	499

4.15 Impôts sur les bénéfices

	Valeur année N	Valeur année N-1
Impôts exigibles	238	94
Impôt différés	-192	-93
Total	46	1

La société MEGNIEN INDUSTRIES a opté pour l'intégration fiscale des sociétés Atlantic Menuiseries, SIF, Poitou Menuiseries, SIFLAND depuis le 1^{er} janvier 2004 et SERMAT depuis le 1^{er} janvier 2011.

Analyse de la charge d'impôts

L'écart entre le taux d'imposition sur les bénéfices et le taux effectif d'impôt du groupe s'explique comme suit :

Résultat net de l'ensemble consolidé	994
Impôts	46
Société mise en équivalence	-16
Résultat avant Impôts	1 024
taux théorique normal d'impôt en France	341
Amortissement Ecart d'acquisition	14
Dépenses non déductibles	7
CICE/Mécénat	-287
Report en Arrière de déficit	-29
Autres	-1
Impôts sur les bénéfices	46

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction s'est élevée à 68,3 milliers d'euros au titre de l'exercice 2016.

5.2 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est de 252 salariés au cours de l'exercice 2016 contre 256 en 2015.

La répartition de l'effectif est la suivante :

	Personnel employé	Personnel mis à disposition
Ouvriers et employés	181	31
Agents de maîtrise	17	
Cadres	23	
	221	31

5.3 Engagements financiers

A. Engagements donnés

Avals et cautions donnés	111
Dettes garanties par des sûretés réelles (1)	2 494

2 605

(1) dont dettes sur biens financés en crédit-bail : 723 K€

B. Engagements reçus

Garanties à première demande	11
------------------------------	----

11

6 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Adresse	Pourcentage d'intérêts			
	Méthode d'intégration	<u>2016</u>	Méthode d'intégration	<u>2015</u>

SOCIETE-MERE

SAS AMI RCS : 479 967 580	86440 – Migné-Auxances France		100,00		100,00
------------------------------	----------------------------------	--	--------	--	--------

FILIALES SOUS CONTROLE DIRECT

SAS MEGNIEN INDUSTRIES RCS : 323 890 053	86440 – Migné-Auxances France	IG	50,02	IG	50,02
---	----------------------------------	----	-------	----	-------

FILIALES SOUS CONTROLE INDIRECT

SARL SIF RCS : 423 928 977	17270 – Saint Martin d'Ary France	IG	50,02	IG	50,02
SARL SIFLAND RCS : 423 929 199	17270 - Saint Martin d'Ary France	IG	50,02	IG	50,02
ATLANTIC MENUISERIES RCS : 343 174 223	44340 – Bouguenais France	IG	50,00	IG	50,00
SCI DANPIERRE RCS : 388 947 426	44340 – Bouguenais France	IG	50,02	IG	50,02
POITOU MENUISERIES RCS : 440 341 634	86440 – Migné-Auxances France	IG	50,02	IG	50,02
SERMAT RCS : 547 350 116	85607 – Montaigu France	IG	50,02	IG	50,02
BLANCHARD BOIS RCS : 465 200 855	33340 – Bernos, Beaulac France	MEE	11,11	MEE	11,11

IG : intégration globale

NC : non consolidée

MEE : mise en équivalence

S.A.S. A.M.I.

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 €

Siège social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

COPIE GREEFFE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Pierre-Antoine REGNIE

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

Avenue Thomas Edison – BP 50035
Téléport 4 – Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17

Philippe PAILLET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

24 rue Victor Grignard
86000 POITIERS
Tél. : 05 49 62 86 62
Fax : 05 49 62 86 66

S.A.S. A.M.I.

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 €**

Siège Social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaires aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société par actions simplifiée A.M.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Le bilan consolidé présenté, intègre les écarts d'acquisitions concernant l'ensemble des sociétés du groupe y compris l'écart négatif sur la société MEGNIEN INDUSTRIES présenté dans l'annexe comptable page 12.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons validé la réalité de ces écarts d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope et Poitiers,
Le 7 juin 2017



P.A. REGNIE
Commissaire aux Comptes



P. PAILLET
Commissaire aux Comptes

BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'Euros)	Annexe Note N°	2016	2015
-----------------------	-------------------	------	------

ACTIF			
Immobilisations incorporelles brutes		1 846	1 897
Moins: Amortissements		-1 321	-1 330
Immobilisations incorporelles nettes	4-1	526	567
Immobilisations corporelles brutes		38 271	38 521
Moins : Amortissements		-24 804	-23 723
Immobilisations corporelles nettes	4-2	13 468	14 799
Prêts et autres actifs à long terme		247	383
Titres mis en équivalence		247	232
ACTIF IMMOBILISE		14 487	15 980
Stocks et en-cours	4-4	7 855	7 617
Créances clients nettes	4-5	7 259	8 084
Autres créances	4-6	1 605	1 887
Charges constatées d'avance		148	79
Impôts différés actifs		17	7
Valeurs mobilières et disponibilités	4-10	8 736	7 014
ACTIF CIRCULANT		25 622	24 687

TOTAL ACTIF		40 109	40 667
--------------------	--	---------------	---------------

PASSIF (avant affectation des résultats)			
Capital social	4-7	5 000	5 000
Primes et réserves consolidées		11 151	10 984
Résultat de l'exercice Groupe		530	167
CAPITAUX PROPRES		16 681	16 151
Intérêts minoritaires	4-8	11 844	11 380
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		28 525	27 531
Impôts différés passifs		1 442	1 624
Provisions pour risques et charges	4-9	605	440
Emprunts et dettes financières	4-10	3 477	4 741
Fournisseurs et comptes rattachés	4-11	3 156	3 619
Autres dettes	4-12	2 805	2 614
Produits constatés d'avance		100	98
PASSIF EXTERNE		11 584	13 136

TOTAL PASSIF		40 109	40 667
---------------------	--	---------------	---------------

COMPTES CONSOLIDÉS 2016

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'Euros)	Annexe Note N°	2016		2015	
		K€	%	K€	%
Chiffre d'affaires net	4-13	41 304	100,0	41 872	100,0
Achats consommés	1.2	(23 842)	(57,7)	(24 728)	(59,1)
MARGE BRUTE		17 462	42,3	17 144	40,9
Autres produits et transferts de charges		891	2,2	352	0,8
Charges externes		(5 713)	(13,8)	(5 382)	(12,9)
Impôts et taxes		(772)	(1,9)	(775)	(1,9)
Charges de personnel		(8 850)	(21,4)	(8 678)	(20,7)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(1 920)	(4,6)	(1 864)	(4,5)
Autres charges d'exploitation		(157)	(0,4)	(269)	(0,6)
RESULTAT D'EXPLOITATION		941	2,3	528	1,3
Produits financiers		52		64	
Charges financières		(120)		(160)	
RESULTAT FINANCIER		(68)	(0,2)	(96)	(0,2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		874	2,1	432	1,0
Produits exceptionnels	4-14	499		677	
Charges exceptionnelles	4-14	(306)		(785)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		194	0,5	-108	(0,3)
RESULTAT AVANT IMPÔT ET AMORTISSEMENTS DES SURVALEURS		1 067	2,6	324	0,8
Amort. des écarts d'acquisition et fonds de commerce	4-2	(43)	(0,1)	(46)	(0,1)
Quote part résultat mise en équivalence		16	0,0	4	0,0
Impôt sur les bénéfices	4-15	-46	(0,1)	-1	(0,0)
RESULTAT NET DU GROUPE		994	2,4	281	0,7
Part revenant aux intérêts minoritaires		464		114	
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		530	1,3	167	0,4
Résultat net par action en circulation (en €)		45,77		14,39	

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'Euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2015	5 000	5 501	5 483	167	16 151
Affectation du résultat 2015			167	(167)	0
Résultat 2016				530	530
Capitaux propres au 31 décembre 2016	5 000	5 501	5 650	530	16 681

COMPTES CONSOLIDES 2016

BFR	EXERCICE N	EXERCICE N-1
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	530	167
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	464	114
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	(16)	(4)
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat	(0)	
Dotations aux Amortissements et provisions	2 713	2 655
Reprises des Amortissements et provisions	(690)	(1 295)
Plus et moins values de cession	70	99
Impôts différés	(192)	(93)
Subventions virées au résultat	(0)	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 879	1 643
Ecart de conversion sur la CAF		
<i>Variation des frais financiers</i>	(2)	(3)
<i>Variation nette exploitation</i>	500	(1 744)
Var° de stock	(349)	(434)
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	1 240	(1 526)
Var° des Dettes d'exploit°	(391)	216
<i>Variation nette hors exploitation</i>	(117)	189
Var° des créances hors exploitation	(82)	13
Var° des dettes hors exploitation	30	210
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	(66)	(35)
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	380	(1 559)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 259	84
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(7)	(19)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(534)	(301)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	119	37
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	(0)	(124)
Encaisst / cession immos financières	139	23
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales		127
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(282)	(257)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		(1 550)
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		60
Remboursement d'emprunts	(1 253)	(1 427)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 253)	(2 916)
VARIATION DE TRESORERIE	1 724	(3 090)
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	7 012	10 102
TRESORERIE A LA CLOTURE	8 736	7 012
Ecart	0	0

ANNEXE

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication plus précise.

Il s'agit de la quatrième consolidation du groupe A.M.I. Cette société détient 50,02% du capital du sous groupe MEGNIEN INDUSTRIES depuis le 18 décembre 2012 suite à l'apport de 42 465 actions de la société MEGNIEN INDUSTRIES.

1 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas eu connaissance d'évènements significatifs survenus au cours de l'exercice.

A titre informatif, MEGNIEN INDUSTRIES a consenti un abandon de créances à caractère financier avec clause de retour à meilleure fortune de 200 K€ à la société Atlantic Menuiseries

2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Règles comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement CRC 99-02, les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

2.2 Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles A.M.I S.A.S exerce un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Le groupe n'exerce de contrôle conjoint ou d'influence notable sur aucune entreprise à l'exception de la société BLANCHARD BOIS qui est mise en équivalence.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, dividendes, marges sur stocks,...).

2.3 Immobilisations incorporelles

- Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion de la création du groupe ou des prises de participation ou d'accroissement de prise de participation (différence entre le prix d'acquisition après affectation des écarts d'évaluation, et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date d'acquisition) sont inscrits sous la rubrique "Ecart d'acquisition" à l'actif du bilan et amortis linéairement sur une durée de 20 ans. Lorsqu'ils sont négatifs, ils sont inscrits sous la rubrique "Provision pour risques et charges" et repris sur une durée de 20 ans.
- Les fonds de commerce sont également amortis sur une durée de 20 ans. Ils peuvent toutefois faire individuellement l'objet d'une dépréciation exceptionnelle lorsque leur valeur nette comptable se révèle inférieure à leur valeur d'utilité.
- Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des immobilisations :

- constructions	10 ans à 50 ans
- agencements et installations générales	10 à 25 ans
- matériels et outillages, installations techniques	5 à 30 ans
- autres immobilisations	4 à 20 ans

Les immobilisations financées en crédit-bail, ou dont le groupe dispose par contrat analogue en location longue durée, sont inscrites au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition stipulée au contrat, ou à défaut pour leur juste valeur à la date d'acquisition ; ces immobilisations sont amorties selon la méthode ci-dessus. La dette correspondante figure au passif parmi les emprunts et dettes financières.

Les subventions d'équipement reçues sont reprises au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels elles se rapportent.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.5 Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient comprend les coûts des matières et de la main-d'œuvre de production ainsi que les autres frais directement rattachables à la fabrication sur la base du niveau d'activité normal. Ces coûts sont déterminés par référence à la méthode Premier Entré Premier Sorti et, compte tenu de la rotation des stocks, sont proches des derniers prix de revient.

Les articles obsolètes ou à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont globalement évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.7 Retraites et engagements assimilés

Les droits acquis par l'ensemble du personnel, en matière d'engagements de retraite, font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les droits acquis par le personnel actif sont intégralement provisionnés, en tenant compte des versements effectués auprès d'une compagnie d'assurance à ce titre.

2.8 Frais d'études et de recherche

Le Groupe n'a pas engagé de frais d'études ou de recherche susceptibles d'être immobilisés au cours de l'exercice.

2.9 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Ces dernières sont calculées selon la méthode du report variable sur toutes les différences temporaires entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Lorsque les entités fiscales sont en situation fiscale déficitaire, les économies d'impôts futures sont inscrites à l'actif en impôts différés dans la limite des impôts différés enregistrés au passif, sauf si la faculté de report en arrière de déficits fiscaux est définitivement acquise, ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable.

2.10 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen d'actions en circulation. S'il y a lieu, les titres d'autocontrôle dont le prix de revient est porté en diminution des capitaux propres sont exclus du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat par action.

3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés consolidées est donnée en note 6.

4 - ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Actif Immobilisé brut

	A Nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	873			873
Frais d'établissement	1			1
Concessions, brevets, licences	792	9	60	741
Fonds de commerce	231			231
TOTAL	1 897	9	60	1 846
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 119			2 119
Constructions	12 725	17		12 742
Installations tech, mat et outillages ind.	21 651	168	910	20 909
Autres immobilisations corporelles	1 941	100	14	2 027
Immobilisations corporelles en cours	4	77	4	77
Avances et acomptes s/ immo corp.	82	400	85	398
TOTAL	38 525	763	1 012	38 271
Immobilisations financières				
Titres de participations IG IP	71			71
Titres de participations MEQ	232	16		247
Autres immobilisations financières	336	3	139	200
TOTAL	639	18	139	519

** Dont solde immobilisations financées par crédit-bail : 12 103 milliers d'euros*

4.2 Amortissement et dépréciation

	A Nouveau	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Solde
Amort / Immobilisations incorporelles						
Amort / Frais d'établissement	1					1
Amort / Concessions, brevets, licences	697		35	60		671
Amort / Fonds de commerce	183			27		157
Amort / Goodwill	449		42			491
Amort / Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	1 330		77	87		1 320
Amort / Immobilisations corporelles						
Amort / Terrains	929		71		0	1 001
Amort / Constructions	6 557		457		0	7 014
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	15 041		1 052	513		15 579
Amort / Autres immobilisations corporelles	1 200		146	136	0	1 210
TOTAL	23 726		1 726	649	0	24 804
Prov / Immobilisations financières						
Prov / Autres immobilisations financières	25					25
TOTAL	25					25

** Dont solde immobilisations financées par crédit-bail : 9 493 milliers d'euros*

4.3 Ecarts d'acquisition

	ATM	SERMAT	SIF	PM	TOTAL
Ecarts d'acquisition brute 2015	209	612	18	34	873
Acquisition					
variation de périmètre					0
Ecarts d'acquisition brute 2016	209	612	18	34	873
Amortissements cumulés 2015	136	288	18	7	449
Dotations de la période 2016	10	31		2	43
Variation de périmètre					0
Amortissements cumulés 2016	146	319	18	8	492
Valeur nette à l'ouverture	73	324	0	27	424
Valeur nette à la clôture	63	293	0	26	382
	MI				
Ecart d'acquisition NEGATIF brute 2015	1651				
Acquisition					
variation de périmètre					
Ecart d'acquisition brute 2016	1651				
Reprise cumulée 2015	1651				
Reprise de la période 2016	0				
Variation de périmètre					
Amortissements cumulés 2016	1651				
Valeur nette à l'ouverture	0				
Valeur nette à la clôture	0				

L'écart d'acquisition négatif a été constaté pour tenir compte de la répartition inégalitaire des dividendes de la société MEGNIEN INDUSTRIES pour les années 2013 à 2015. Il est repris sur trois ans de façon à compenser le versement des dividendes préciputaires attribués aux parts « B » détenus par les actionnaires minoritaires de MEGNIEN INDUSTRIES.

4.4 Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Matières premières	2 807	124	2 683	2 870
En cours biens	267		267	185
En cours services				
Produits finis	5 379	599	4 780	4 424
Marchandises	127	2	125	139
TOTAL	8 580	725	7 855	7 617

4.5 Créances clients

Créances clients

	2016	2015
Créances brutes	7 403	8 257
Provisions pour créances douteuses	- 144	- 173
Créances nettes	7 259	8 084

L'ensemble des créances clients a une échéance inférieure à un an.

4.6 Autres créances

	2016	2015
Créances à plus d'un an	289	289
Créances à moins d'un an	1 316	1 597
Total	1 605	1 887

Les autres créances à plus d'un an correspondent à un compte courant sur une société non consolidée.

4.7 Capitaux propres

Le capital social s'élève à 5.000 K€ et est composé de 11.579 actions totalement libérées.

4.8 Tableau de variation des Intérêts Minoritaires

Variation des Intérêts Minoritaires

	2016	2015
Au 1er janvier	11 380	12 994
Dividendes	- -	1 550
Variation de périmètre	- -	179
Résultat	464	114
Au 31 décembre	11 844	11 380

4.9 Provisions pour risques et charges

	A Nouveau	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Solde
Provisions pour litiges	18		189	16	191
Prov. pour garanties données	135		2	1	135
Prov. pour perte sur marché à terme	45		29	45	29
Prov. pour amendes et pénalités	17			17	0
Total Prov. pour risques	215	0	220	79	355
Prov. pour pensions	220		32	10	241
Prov. pour impôts	6		8	6	8
Total Prov. pour charges	225	0	40	16	249
Total prov. risques et charges	440	0	260	95	605

(1) Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques. Elles sont estimées au mieux des connaissances de la direction.

4.10 Endettement financier net

L'endettement financier brut ressort à 3 478 K€ au 31 décembre 2016 contre 4 741 K€ au 31 décembre 2015. Après imputation de la trésorerie disponible, il ressort une trésorerie positive nette de l'endettement qui s'élève à 5 258 K€.

	2016	2015
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	8 736	7 014
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 736	7 014
Concours bancaires et autres crédits à court terme		-2
Dettes financières à long terme *	-3 478	-4 739
Endettement financier total	-3 478	-4 741
Trésorerie nette de l'endettement	5 258	2 273

** Dont endettement sur immobilisations financées en crédit-bail et assimilé : 640 en 2016 contre 1 036 en 2015.*

Le détail de l'endettement financier est le suivant :

	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Concours bancaires courants				-
Emprunt auprès des établissements de crédit	837	1 859		2 696
Dettes sur biens financés en crédit-bail	233	489		722
Autres dettes financières	58			58
TOTAL	1 128	2 348	-	3 476

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont souscrits pour partie à taux fixe, et pour partie à taux variable.

4.11 Fournisseurs et comptes rattachés

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an.

4.12 Autres dettes

L'ensemble des autres dettes a une échéance inférieure à un an.

4.13 Informations par pôle d'activité

La majorité du chiffre d'affaires est réalisée sur le territoire français. Sur un total de 41 303 K€, un montant de 66 K€ est réalisé à l'export.

L'ensemble du chiffre d'affaires a été réalisé sur le même pôle d'activité.

4.14 Analyse des charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Sur opération de gestion	29	113
Sur opération en capital	189	119
Autres	9	164
Provisions	80	103
	306	499

4.15 Impôts sur les bénéfices

	Valeur année N	Valeur année N-1
Impôts exigibles	238	94
Impôt différés	-192	-93
Total	46	1

La société MEGNIEN INDUSTRIES a opté pour l'intégration fiscale des sociétés Atlantic Menuiseries, SIF, Poitou Menuiseries, SIFLAND depuis le 1^{er} janvier 2004 et SERMAT depuis le 1^{er} janvier 2011.

Analyse de la charge d'impôts

L'écart entre le taux d'imposition sur les bénéfices et le taux effectif d'impôt du groupe s'explique comme suit :

Résultat net de l'ensemble consolidé	994
Impôts	46
Société mise en équivalence	-16
Résultat avant Impôts	<u>1 024</u>
taux théorique normal d'impôt en France	341
Amortissement Ecart d'acquisition	14
Dépenses non déductibles	7
CICE/Mécénat	-287
Report en Arrière de déficit	-29
Autres	-1
Impôts sur les bénéfices	<u><u>46</u></u>

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction s'est élevée à 68,3 milliers d'euros au titre de l'exercice 2016.

5.2 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est de 252 salariés au cours de l'exercice 2016 contre 256 en 2015.

La répartition de l'effectif est la suivante :

	Personnel employé	Personnel mis à disposition
Ouvriers et employés	181	31
Agents de maîtrise	17	
Cadres	23	
	<u>221</u>	<u>31</u>

5.3 Engagements financiers

A. Engagements donnés

Avals et cautions donnés	111
Dettes garanties par des sûretés réelles (1)	2 494

2 605

(1) dont dettes sur biens financés en crédit-bail : 723 K€

B. Engagements reçus

Garanties à première demande	11
------------------------------	----

11

6 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Adresse	Pourcentage d'intérêts			
	Méthode d'intégration	<u>2016</u>	Méthode d'intégration	<u>2015</u>

SOCIETE-MERE

SAS AMI RCS : 479 967 580	86440 – Migné-Auxances France		100,00		100,00
------------------------------	----------------------------------	--	--------	--	--------

FILIALES SOUS CONTROLE DIRECT

SAS MEGNIEN INDUSTRIES RCS : 323 890 053	86440 – Migné-Auxances France	IG	50,02	IG	50,02
---	----------------------------------	----	-------	----	-------

FILIALES SOUS CONTROLE INDIRECT

SARL SIF RCS : 423 928 977	17270 – Saint Martin d'Ary France	IG	50,02	IG	50,02
SARL SIFLAND RCS : 423 929 199	17270 - Saint Martin d'Ary France	IG	50,02	IG	50,02
ATLANTIC MENUISERIES RCS : 343 174 223	44340 – Bouguenais France	IG	50,00	IG	50,00
SCI DANPIERRE RCS : 388 947 426	44340 – Bouguenais France	IG	50,02	IG	50,02
POITOU MENUISERIES RCS : 440 341 634	86440 – Migné-Auxances France	IG	50,02	IG	50,02
SERMAT RCS : 547 350 116	85607 – Montaigu France	IG	50,02	IG	50,02
BLANCHARD BOIS RCS : 465 200 855	33340 – Bernos, Beaulac France	MEE	11,11	MEE	11,11

IG : intégration globale

NC : non consolidée

MEE : mise en équivalence